

ET VOICI LE TRAVAIL !..

« Qui sème le vent, récolte la tempête... Pour avoir méconnu cette vérité, MM. Schuman et consorts ont eu — avec les incidents de Wissembourg — un avant goût des conséquences de leur dangereuse utopie « européenne ».

Dimanche dernier, en effet, des groupes d'étudiants français et étrangers — sous la conduite de deux professeurs de chez nous — ont arraché et brûlé les poteaux-frontières tricolores... mais laissé en place les poteaux allemands !

Et si, demain, d'autres exaltés de l'idéologie « Europe » brâlaient publiquement les Trois-Couleurs de France qui ont porté au monde le Flambeau de la Liberté, MM. Raynaud, Schuman et d'autres, se voileraient sans doute la face en disant : Nous n'avons pas voulu cela !

... Ce serait pourtant, indirectement, leur œuvre !

« Nevers-Dimanche »

Direction des Services Techniques à MOIRY (Nièvre) DIRECTEUR-GÉRANT : ANT-EMILE DESROCHES interné en 41-42 pour propagande Républicaine et anti-boche RÉACTEUR EN CHEF : ROBERT-HILAIRE

NEVERS-DIMANCHE

FONDE EN MARS 1938 LE PLUS LU SABORDÉ du 16 JUIN 1940 A LA LIBÉRATION

LES HEBDOMADAIRES DU CENTRE PUBLIE 2 EDITIONS POUR LA NIÈVRE

Abonnement : UN AN, 150 francs (on s'abonne dans tous les Bureaux de Postes — Ch. Post. Dijon 57-99)

LE N° 5 FR.S.

La bataille fait rage sur le front Coréen

Les combats, pour la possession de la tête de pont américaine en Corée, atteignent leur paroxysme. Alors que la contre-offensive U.S. contraind les communistes à un sérieux mouvement de retraite, dans le secteur de Chinju, par contre au nord et à l'est, une offensive-surprise des Nord-Coréens met en péril le second port de ravitaillement

des américains. Il est encore trop tôt pour savoir si les américains pourront conserver la tête de pont qu'ils occupent,

mais il est à noter que — depuis le début de la guerre — c'est la première fois qu'ils enregistrent quelques succès.

UNE THÈSE...

Au cours d'une conversation avec trois amis, je discutais des événements de Corée quand l'un d'eux (que je ne citerai pas pour ne pas le gêner dans sa situation) me dit à peu près ce qui suit : « Vous savez, mon cher, que je ne suis pas communiste et que je maudis les méthodes dictatoriales employées derrière le rideau de fer mais quand on parle de l'histoire de Corée, j'aimerais bien qu'on mette les choses au point, c'est-à-dire sous son véritable aspect juridique... »

— Indiscutablement. Mais où a-t-on vu aux Nations Unies qu'il existait un traité divisant la Corée en deux Etats souverains et que l'attaque de l'un d'eux par l'autre constituait un acte de guerre, au sens de la Charte de l'O.N.U. ? — Il y a tout de même eu agression et essai de conquête d'un territoire non-communiste par des forces d'obédience moscovitaire. — C'est certain. Mais l'affaire se passe entre Coréens, provisoirement coupés en deux, et on ne peut soutenir, juridiquement, qu'il y a agression « étrangère » — donc guerre — contre la Corée du Sud... — Du point de vue strictement procédurier vous avez sans doute raison, mais... — Mais si j'ai raison, l'affaire de Corée en revient à une guerre civile, et si les Nations Unies (ou l'Amérique) se mettent à envoyer des troupes chaque fois qu'une guerre civile ou une révolution éclatera en un point quelconque du globe, on n'est pas au bout d'avoir des « casus belli » sur le dos. — Alors vous estimez que les américains ont eu tort d'intervenir en Corée ? — Je n'ai pas à les juger. Idéologiquement, je souhaiterais leur victoire, mais mon avis est que le drame de Corée — pas plus que la révolte contre le roi, en Belgique — n'est pas une question internationale.

...Et sur les bases économiques actuelles, les contribuables sont incapables de soutenir plus longtemps l'effort fiscal qui leur est imposé. Qu'en haut-lieu on se pénétre bien de cette vérité et que l'on prenne d'urgence les décisions qui s'imposent.

LÉO MARCHAL

EN AVIATION

La France sera-t-elle en retard d'une « guerre » sur ses éventuels ennemis ?

Selon M. Maroselli, Secrétaire d'Etat à l'Air, le plan quinquennal d'aviation nous permettrait de disposer, dans 5 ans, de 2.100 avions de combat...

...Et sur les bases économiques actuelles, les contribuables sont incapables de soutenir plus longtemps l'effort fiscal qui leur est imposé. Qu'en haut-lieu on se pénétre bien de cette vérité et que l'on prenne d'urgence les décisions qui s'imposent.

Contrairement à ce qu'ont fait nos députés, ce n'est pas la modestie de ce programme que nous mettrons en cause dans ces lignes, mais la durée des cinq années que l'on se propose de mettre pour le réaliser.

...Et sur les bases économiques actuelles, les contribuables sont incapables de soutenir plus longtemps l'effort fiscal qui leur est imposé. Qu'en haut-lieu on se pénétre bien de cette vérité et que l'on prenne d'urgence les décisions qui s'imposent.

Paraphrasant la réponse de Joffre aux Anglais, au moment de la bataille de la Marne, nous aurions tendance à dire : Ce n'est pas dans cinq ans qu'il nous les faut ces deux mille avions de combat... c'est immédiatement !

...Et sur les bases économiques actuelles, les contribuables sont incapables de soutenir plus longtemps l'effort fiscal qui leur est imposé. Qu'en haut-lieu on se pénétre bien de cette vérité et que l'on prenne d'urgence les décisions qui s'imposent.

En outre, il nous semble comique que des hommes — qui devraient être des techniciens en la matière — puissent envisager un programme de 5 ans dans un domaine où chaque jour fait faire de nouveaux progrès.

...Et sur les bases économiques actuelles, les contribuables sont incapables de soutenir plus longtemps l'effort fiscal qui leur est imposé. Qu'en haut-lieu on se pénétre bien de cette vérité et que l'on prenne d'urgence les décisions qui s'imposent.

A quoi serviront, dans 5 ans, les appareils construits cette année ? alors qu'ils seront surclassés par les modèles de l'an prochain, s'ils ne le sont pas déjà, en prototypes, au moment de leur mise en chantier.

...Et sur les bases économiques actuelles, les contribuables sont incapables de soutenir plus longtemps l'effort fiscal qui leur est imposé. Qu'en haut-lieu on se pénétre bien de cette vérité et que l'on prenne d'urgence les décisions qui s'imposent.

On nous rétorquera que, dans ces conditions, la France n'aura jamais l'aviation indispensable à sa sécurité si l'on redoute toujours de construire des appareils qui, tôt ou tard seront surclassés...

...Et sur les bases économiques actuelles, les contribuables sont incapables de soutenir plus longtemps l'effort fiscal qui leur est imposé. Qu'en haut-lieu on se pénétre bien de cette vérité et que l'on prenne d'urgence les décisions qui s'imposent.

C'est justement parce que nous voudrions voir notre pays doté d'une aviation digne de lui, que

...Et sur les bases économiques actuelles, les contribuables sont incapables de soutenir plus longtemps l'effort fiscal qui leur est imposé. Qu'en haut-lieu on se pénétre bien de cette vérité et que l'on prenne d'urgence les décisions qui s'imposent.

En face d'un effort de réarmement pouvant se monter à 2.000 milliards en trois ans

Il importe de se souvenir que la superficialité écrasante que nous subissons actuellement à un caractère « exceptionnel » et, de l'avis même des techniciens en la matière, ne saurait être maintenue sans rompre définitivement l'équilibre économique de la nation, c'est-à-dire, avec la démultiplication des faillites, précipiter le chômage, la misère du peuple et faire le jeu des thuriféraires étrangers qui misent sur notre décadence interne pour nous asservir.

qui a été déclenché sans son avis, s'organise pour devenir (ce serait bien son tour !) le fournisseur des pays en campagne. De deux choses l'une : ou nos usines tourneront à plein pour l'exportation, et alors le budget de 51 pourra sans doute être supporté par les contribuables, ou bien nos dirigeants ne sauront pas tirer un parti intelligent (sinon très moral) des circonstances présentes, et il faudra bien qu'il renverse la vapeur fiscale s'ils ne veulent voir un climat, propice à l'agitation révolutionnaire, s'installer dans le pays.

Or, loin de pouvoir prévoir une réduction des charges, on fait ressortir que les nécessités de la défense nationale nous imposerons un effort supplémentaire. Sera-ce supportable ?...

...Et sur les bases économiques actuelles, les contribuables sont incapables de soutenir plus longtemps l'effort fiscal qui leur est imposé. Qu'en haut-lieu on se pénétre bien de cette vérité et que l'on prenne d'urgence les décisions qui s'imposent.

Non ! dans l'état actuel de la production. Par conséquent il faut procéder à une refonte totale de nos méthodes administratives et fiscales, où il faut que la France, au lieu de participer à un conflit

...Et sur les bases économiques actuelles, les contribuables sont incapables de soutenir plus longtemps l'effort fiscal qui leur est imposé. Qu'en haut-lieu on se pénétre bien de cette vérité et que l'on prenne d'urgence les décisions qui s'imposent.

ACTUALITE REGIONALE

★ Les demandes de certificats d'appartenance aux Forces Françaises de l'Intérieur cesseront d'être recevables le 1^{er} janvier prochain.

...Et sur les bases économiques actuelles, les contribuables sont incapables de soutenir plus longtemps l'effort fiscal qui leur est imposé. Qu'en haut-lieu on se pénétre bien de cette vérité et que l'on prenne d'urgence les décisions qui s'imposent.

★ Des cours de vacances en vue de la préparation à la 2^e session du baccalauréat sont ouverts au Lycée Carnot, à Dijon, du 11 août au 13 septembre.

...Et sur les bases économiques actuelles, les contribuables sont incapables de soutenir plus longtemps l'effort fiscal qui leur est imposé. Qu'en haut-lieu on se pénétre bien de cette vérité et que l'on prenne d'urgence les décisions qui s'imposent.

★ Le laboratoire de la Direction des Services vétérinaires de la Nièvre est fermé jusqu'au 20 août.

...Et sur les bases économiques actuelles, les contribuables sont incapables de soutenir plus longtemps l'effort fiscal qui leur est imposé. Qu'en haut-lieu on se pénétre bien de cette vérité et que l'on prenne d'urgence les décisions qui s'imposent.

★ 13 août, au Gué-Botron près Cosne, course cycliste de dames et course à pied des vétérans.

...Et sur les bases économiques actuelles, les contribuables sont incapables de soutenir plus longtemps l'effort fiscal qui leur est imposé. Qu'en haut-lieu on se pénétre bien de cette vérité et que l'on prenne d'urgence les décisions qui s'imposent.

★ La dixième réunion des courses hippiques de Nevers aura lieu au Clos-Ry le dimanche 20 août.

...Et sur les bases économiques actuelles, les contribuables sont incapables de soutenir plus longtemps l'effort fiscal qui leur est imposé. Qu'en haut-lieu on se pénétre bien de cette vérité et que l'on prenne d'urgence les décisions qui s'imposent.

★ Un service de « La Goutte de Lait » va fonctionner prochainement à Nevers. Les jeunes mères peuvent se renseigner et se faire inscrire au Service social de la Caisse d'Allocations Familiales, 7 Place de la République à Nevers.

...Et sur les bases économiques actuelles, les contribuables sont incapables de soutenir plus longtemps l'effort fiscal qui leur est imposé. Qu'en haut-lieu on se pénétre bien de cette vérité et que l'on prenne d'urgence les décisions qui s'imposent.

★ A Decize, le concours de pêche de la Société La Brème aura lieu le 13 août.

...Et sur les bases économiques actuelles, les contribuables sont incapables de soutenir plus longtemps l'effort fiscal qui leur est imposé. Qu'en haut-lieu on se pénétre bien de cette vérité et que l'on prenne d'urgence les décisions qui s'imposent.

★ La Fête annuelle des Poilus aura lieu le 15 août à Pougues.

...Et sur les bases économiques actuelles, les contribuables sont incapables de soutenir plus longtemps l'effort fiscal qui leur est imposé. Qu'en haut-lieu on se pénétre bien de cette vérité et que l'on prenne d'urgence les décisions qui s'imposent.

★ A La Machine, à l'occasion des Fêtes du 15 août sera présentée une exposition « Arts et travaux Machinois ».

...Et sur les bases économiques actuelles, les contribuables sont incapables de soutenir plus longtemps l'effort fiscal qui leur est imposé. Qu'en haut-lieu on se pénétre bien de cette vérité et que l'on prenne d'urgence les décisions qui s'imposent.

★ En raison de la fièvre aphteuse, de nombreuses foires ne pourront avoir lieu ce mois.

...Et sur les bases économiques actuelles, les contribuables sont incapables de soutenir plus longtemps l'effort fiscal qui leur est imposé. Qu'en haut-lieu on se pénétre bien de cette vérité et que l'on prenne d'urgence les décisions qui s'imposent.

★ Les journées d'études archéologiques dans la Nièvre auront lieu le 15 août à St-Révérien et le 16 à Nevers.

...Et sur les bases économiques actuelles, les contribuables sont incapables de soutenir plus longtemps l'effort fiscal qui leur est imposé. Qu'en haut-lieu on se pénétre bien de cette vérité et que l'on prenne d'urgence les décisions qui s'imposent.

★ Le 20 août, Fête rurale à Millay.

...Et sur les bases économiques actuelles, les contribuables sont incapables de soutenir plus longtemps l'effort fiscal qui leur est imposé. Qu'en haut-lieu on se pénétre bien de cette vérité et que l'on prenne d'urgence les décisions qui s'imposent.

★ Une présentation canine aura lieu le 27 août dans le Parc de l'Etablissement Thermal de Saint-Honoré.

...Et sur les bases économiques actuelles, les contribuables sont incapables de soutenir plus longtemps l'effort fiscal qui leur est imposé. Qu'en haut-lieu on se pénétre bien de cette vérité et que l'on prenne d'urgence les décisions qui s'imposent.

★ Le 15 août, Grand Prix cycliste de Tannay et, à Fourchambault, Journée d'athlétisme Camille-Lasueur.

...Et sur les bases économiques actuelles, les contribuables sont incapables de soutenir plus longtemps l'effort fiscal qui leur est imposé. Qu'en haut-lieu on se pénétre bien de cette vérité et que l'on prenne d'urgence les décisions qui s'imposent.

★ L'ASF-USN. participera le 13 août aux Grands Prix d'athlétisme du Creusot.

...Et sur les bases économiques actuelles, les contribuables sont incapables de soutenir plus longtemps l'effort fiscal qui leur est imposé. Qu'en haut-lieu on se pénétre bien de cette vérité et que l'on prenne d'urgence les décisions qui s'imposent.

La Meilleure Publicité Régionale se fait dans « Nevers-Dimanche » le journal Lu par Tous

OU SONT DONC PASSÉES LES CENTAINES DE MILLIARDS englouties depuis la Libération pour notre Défense Nationale ???

A la suite des interventions de MM. Churchill, en Angleterre, et Paul Raynaud, en France, au sujet de la puissance offensive de l'armée russe, plusieurs de nos confrères ont voulu établir un bilan approximatif de nos armements...

Malheureusement — si nous en croyons certains bruits — les chiffres publiés concernant nos armements sont certainement plus vrais que faux, et c'est en fonction de cela que nous considérons comme téméraire notre politique internationale.

Seulement aujourd'hui, où ce grand se révèle moins puissant que nous le supposions, notre propre faiblesse nous apparaît encore plus tragique et ceux qui n'ont rien su prévoir s'agitent d'une façon désordonnée pour faire croire qu'ils sont encore capables de dominer les événements.

Nous ne pensons pas que, cette publicité impetive sur l'extrême misère de nos moyens de défense soit une initiative très heureuse... mais puisque l'erreur psychologique a été commise, mieux vaut encore essayer d'en tirer la leçon.

Où, dès notre Libération, il fallait recréer en France une force suffisante pour permettre à notre pays de reprendre sa place dans le concert des nations de premier plan, ou bien, si nous n'étions pas capables de nous imposer les sacrifices nécessaires, il fallait être assez intelligents pour placer diplomatiquement notre pays dans une position de neutralité par rapport aux deux blocs qui se sont affrontés dès le précédent conflit terminé... et nous aurions pu le faire, grâce aux racines profondes de notre démocratie, sans nous laisser grignoter par une idéologie qui ne répond pas à nos aspirations.

Voilà où nous en sommes, mais nos lecteurs nous rendront cette justice : c'est que nous les avons toujours mis en garde contre la politique de facilité suivie par nos dirigeants.

ANTOINE DESPIERRES

AU CONSEIL DE L'EUROPE

La semaine, au Conseil de l'Europe, à Strasbourg, a été marquée par un exposé de M. Schuman sur son plan, des explications sur le contre-projet britannique et — en dernière heure — la proposition

Churchill en vue de la création d'une armée européenne unique. Autant de projets qui nous rappellent l'agitation stérile et les plus célèbres « bombes » des derniers temps de la S.D.N.

En ce qui concerne le Plan Schuman, il n'apparaît plus que comme un « cartel » de l'acier et du charbon comparable aux trusts industriels d'avant-guerre. Avec le contre-projet anglais qui lui est oppo-

Le problème de l'essence entre dans sa phase décisive

En vue d'écouler la production excédentaire d'alcool, les Pouvoirs Publics envisagent de l'incorporer à l'essence.

Il importe donc que les automobilistes alertent leurs députés et sénateurs pour qu'ils soient parfaitement au courant de la question. Les engagements qu'ils ont pris sont justes, mais il faut en surveiller l'application : Quel que soit le nouveau régime des carburants, les usagers doivent pouvoir trouver l'essence ordinaire au prix actuel... c'est-à-dire qu'une augmentation de 20 % sur le prix de l'essence est inacceptable, parce qu'en violation des engagements pris.

Nous ne voulons pas épiloguer sur le fait de savoir si cette mesure est conforme à l'intérêt national, mais nous voulons attirer l'attention sur un point capital : Les automobilistes ne doivent pas faire les frais de cette opération !

Voici quelle était la position logique et juste des techniciens et des usagers de l'automobile... mais le gouvernement — violant les engagements pris — vient de décider la suppression de l'essence ordinaire et son remplacement par 2 carburants :

Le Parlement et le Gouvernement ont été unanimes à le reconnaître et à s'y engager ; tout le monde, alcooliers compris, est d'accord sur ce point : ce n'est pas l'automobiliste qui doit payer.

Un, avec 10 % d'alcool, à un prix légèrement inférieur au prix actuel... et l'autre, super carburant, à un prix nettement supérieur.

Cela veut dire que l'automobiliste doit avoir la même dépense pour le même usage, mais... attention à l'application !

Et voilà comme quoi, en France on trouve toujours le moyen de « tourner » les promesses les plus solennelles !

Cet engagement ne serait pas respecté si, par exemple, la distribution d'essence étant supprimée, on vendait obligatoirement un mélange alcool essence au même prix que l'essence actuelle.

Depuis 17 ans les techniciens discutent pour savoir si le mélange alcool-essence a une valeur d'usage supérieure ou inférieure à celle de l'essence ordinaire... seuls les usagers peuvent trancher la question en ayant le droit de choisir librement.

Il ne serait pas respecté non plus si on vendait librement le mélange alcool-essence au prix actuel de l'essence, et l'essence elle-même à un prix supérieur à son prix actuel.

Dans toute la France, ils doivent donc pouvoir trouver à leur choix de l'essence normale ou du carburant avec alcool, mais en aucun cas le prix de l'essence ne doit être supérieur à son prix actuel.

Ceci est le seul moyen pour que les engagements pris par le Parlement et le Gouvernement soient respectés.

On croit savoir, également, que le roi Léopold se retirerait, avec sa femme, dans un domaine royal de Belgique.

P.T.T. BONS 5 1/2 % à 10 ans d'une valeur nominale de 10.000 frs émis au pair

Mouvement Commercial DANS LA NIÈVRE

1^{re} PUBLICATION — M. Warburton, de Decize, a pris en gérance libre les Vins en gros Nourry, à St-Léger-des-Vignes.

— M. Bourgeois, de Prémery, a acquis le salon de coiffure Laumaller, rue Nationale à Pougues.

— M. Sellier, d'Achun, a acquis le Bar Saint-Antoine, 40 rue de Lyon à Sermaise.

— A Corancy, par donation, Mme Julien-Reneault demeure seule propriétaire du café-restaurant Julien-Bruandet.

— M. Roy, de Sens (Yonne), a pris en gérance libre l'Auberge des Roches à Lormes.

— M. Perrot, de Dampierre-sous-Bouhy, a acquis la boulangerie Baudin à Gâcogne.

— M. Maherez Sekma, épicier à Clamecy, a été déclaré en liquidation judiciaire.

— A Nevers, Mme Vve Vacher a acquis l'Épicerie Durup, rue de la Revendrie.

— M. Dechaux, d'Arleux, a acquis l'Épicerie Potier, 26 quai de Loire à Nevers.

— M. Rollin, de Coulanges, a acquis le Café de la Renaissance à Marzy.

— Les Ets. Balland-Brugneaux (une succursale à Nevers) ont porté leur capital à 120 millions.

— M. Darnet, de La Charité, a acquis l'Épicerie-mercerie Guillemain, à Saint-Pierre-le-Moutier, route de Moulins.

— M. Vasseur a pris en gérance libre le café Blin à Ouroux.

— M. Boileau a pris en gérance libre le garage Palenzuela à Cosne.

— M. Rouard a acquis l'Épicerie Roy à Corbigny.

— M. Pastor, de Montargis, a acquis le Café Au Bon Accueil, rue Frédéric-Beaulieu à Cosne.

— La Soc. Mérillon-Nouvelles Galeries, à Cosne, a porté son capital à 1200 mille francs.

— M. Batard, de Donzy, a acquis la Charcuterie du Morvan à Lormes.

— La Soc. Nivernaise de Chauffage et d'Hygiène, 55 rue de Nièvre à Nevers, a porté son capital à 369 mille francs.

— M. Boulay, de Trun (Orne), a acquis la boulangerie Bébarbé, 14 rue de l'Usine à Fourchambault.

— A Nevers, la soc. Lyon et Co a porté son capital à 450.000 francs.

— A Nevers, M. Laudet a pris en gérance libre le café Tout Va Bien, rue de Mousse.

— Les Ateliers de Construction G. Robert et Co, à Varennes-les-Nevers, ont porté leur capital à 1600 mille frs.

— Mme Vve Hilaire demeure seule propriétaire du fonds de coiffeur-boutique, sis 19 rue de la Jonction à Nevers.

— M. Gresles (CIMCO) à BILLY-S/OISY (Nièvre).

— La soc. Textile de Decize a porté son capital à 10 millions de francs.

2^e PUBLICATION — M. Brulé, de Athée (Côte d'Or) a acquis la boulangerie Serrurier à Marigny-l'Église.

— M. St-Amand-en-Puisaye s'est constituée la soc. Poterie des Mottes de St-Amand (anc. Maison Normand et Co) au capital de 9 millions 200.

POUR DÉVELOPPER LE TÉLÉPHONE EN FRANCE S'abonnez !

COURS MOYENS DES MARCHÉS DE LA NIÈVRE

Table with columns: BASSE-COUR, BÉTAIL, PRODUITS de la FERME, LÉGUMES, FRUITS. Rows include Poulets, Oies, Dindes, Canards, Lapins, Pintades, Veaux, Bœufs, Moutons, Porcs, Porcelets, Fromages, Pommes de terre, Artichauts, Choux, Asperges, Oignons, Haricots verts, Salades, Carottes, Melons, Tomates, Bananes, Poires, Raisins, Pêches, Pruneaux, Dattes, Pommes, Fèves, Citrons.

LE TOUT AU KILOG VIF

LE TOUT VENU AU KILOG

LE TOUT VENU AU KILOG

LE TOUT VENU AU KILOG

LE TOUT VENU AU KILOG

LE TOUT VENU AU KILOG

LE TOUT VENU AU KILOG

LE TOUT VENU AU KILOG

LE TOUT VENU AU KILOG

C'est dans notre numéro du 9 septembre prochain, que nous mettrons nos lecteurs au courant de l'importance des transformations et améliorations QUE NOTRE JOURNAL PRÉSENTERA DÈS LE 1^{er} OCTOBRE

LA BOURSE

D'UNE SEMAINE A L'AUTRE (- COURS DU MERCREDI -)

ACTIONS		ACTIONS	
Dernier cours	Cours précédent	Dernier cours	Cours précédent
5 % 1949	78 40	Rhône-Poulenc	914
3 %	58	Saint-Gobain	1550
5 % 1920	113	Port Rosario	15400
3 % 1942	56 60	Chargeurs Réunis	2630
3 1/2 % 1942	63 50	Messageries	492
3 % 1945	56 30	Transatlantique	3350
BANQUES ET DIVERS			
Banque de France	5360	Outlins	19700
Banque d'Indochine	7100	Raffinerie Say	3840
B. N. C. I.	926	Ciments français	4025
Banque de Paris	6502	Poliet	794
Union parisienne	955	Caoutchouc indoch.	550
Comptoir d'Escompte	1536	Dunlop	1172
Credit commercial de France	1605	Terres Rouges	973
Credit Foncier	1675	C. Algérienne	2890
Credit Lyonnais	1560	Tabacs Maroc	340
Société Générale	1590	Young	205
VALEURS DIVERSES			
Suez Cap.	85000	Canadian Pacific	6020
Générale des Eaux	1450	Gr. F. Egypt.	14500
Lyonnais des Eaux	1870	Géduil (op. 25)	7810
C. P. D. E.	370	Rio Tinto (op. 25)	5525
C. Générale Electrique	4290	Wyoming	720
Electricité de Paris	280	Mex. Eagle	2425
Energie industrielle	1655	Schell (op. 25)	1955
Longwy	2780	De Beers	2560
Chatillon com.	3950	Goldfields	6575
Citroën I	1780	Rand Mines	6875
Forges Nord-Est	811	OR ET DEVICES	
Denain-Anzin	1285	Or fin	522000
Louvroil Montb.	1130	Napoléon	3750
Peugeot	8450	Suisse 20 francs	3650
Creusot	6100	Un. Lat.	3490
Tréfileries Havre	1398	Souverain	4450
Béthune		20 dollars	17960
Courrières		DEVICES	
Lens		Dollar	349 90
Vicoigne		Escudo	12 16
Motka	5950	Suisse	80 75
Nickel	1365	Belge	6 97
Penarroya	1341	Djibouti	163 50
Française des Pétroles	1125	COMMENTAIRE	
Gafsa	781	Tendance plus ferme sur un certain nombre de valeurs mais l'instabilité subsiste.	
Air Liquide	860		
Ugine	1650		
Kuhlmann	1384		
Péchiney	1000		

CHAPITRE 6 SUITE 17 DEUXIEME PARTIE

La Vengeance des Escarpes

Décidément on est refait par cette vieille folle de nonne que j'embrasse bien avec plaisir.

Mais voilà, rien à faire avec cette engeance, déclara la Teigne, à moins d'y envoyer Frédo.

T'occupes pas de ça et souviens-toi de Barbé-Bleu dans le cas où tu aurais idée de faire quelque chose sans mes ordres ; maintenant fiche moi le camp et tâche de tenir ta langue.

Dès qu'il fut seul, le Lion Rouge se dirigea vers le Bar Nautic où il savait retrouver ses acolytes. Rien de nouveau au sujet de la Mouisse, demanda-t-il ?

— Rien, malgré toutes les recherches de Julio et de Frédo.

Le chef réfléchit quelques instants et dit : « Envoyez-moi cette nuit Frédo et sa bande et, la nuit prochaine, le Teur et Julio, et surtout pas d'erreur car chacun des deux camps doit me rejoindre au lieu habituel, c'est compris ? »

— Oui, patron.

C'est bien, adieu. Et le Lion Rouge s'en alla aussitôt, seul, comme il était venu.

Pendant que se déroulaient ces événements, Valentine, rassurée sur sa chérie, dont elle venait d'assurer le bonheur en lui faisant trouver, avec une famille, le protecteur légal qui saurait la défendre contre les misérables qui avaient juré sa perte, n'eut plus qu'une idée, sauver à tout prix le malheureux vagabond qui venait d'être condamné à mort pour un crime qu'il n'avait pas commis, aussi s'étant enquis du meilleur avocat plaçant aux Assises, elle se rendit sans hésiter auprès de lui pour lui expliquer son cas. Ce fut Maître Bourret lui-même qui reçut la jeune femme.

— Vous désirez, Madame, dit-il ?

Voici, cher Maître, le fait grave que je désire soumettre à votre haute compétence en vous demandant de vouloir bien m'aider à sauver un innocent qui vient d'être condamné à mort pour un crime qu'il n'a pas commis et, en quelques phrases brèves, elle fit part à l'avocat du hasard qui l'avait mise à même de voir sortir de la villa de La Varenne le véritable meurtrier.

Je ne demande pas mieux que de vous aider dans cette œuvre de justice, répondit Maître Bourret, mais pour obtenir la révision d'une cause jugée, il faut apporter la preuve formelle que le condamné est innocent, en fournissant celle de la culpabilité de celui que l'on accuse, or, puisque vous ne voulez pas dévoiler le nom du coupable, je vous engage à bien réfléchir avant de vous engager dans une voie qui peut être pleine de péril pour vous.

Intuite d'insister, Maître, j'irai jusqu'au bout de mon devoir quelles qu'en soient les conséquences, la vie et le bonheur de mon enfant en découlent, et c'est pourquoi je ne dévoilerai pas le nom du misérable, mais jamais je ne consentirai à ce qu'un innocent paye le crime d'un autre.

Vraiment je vous admire et je ne puis que m'incliner devant votre décision, mais la tâche sera dure et va

vous créer de terribles ennuis, néanmoins vous pouvez compter que je vais faire l'impossible pour aplanir toutes les difficultés que j'entrevois.

Rassuré par le bon accueil du Maître, Valentine regagna à grands pas sa pension lorsqu'elle se trouva brusquement devant le Teur qui lui dit en la saisissant par le bras : « pas un mot et suis-moi ou gare ».

Plus morte que vive, la malheureuse fut entraînée jusqu'à la taverne des ruffins et là, après avoir fermé la porte à clef, le misérable lui dit : « Madame joue aux princesses et se paie des avocats sans s'occuper de ses vieux amis, bien relogée et bien huppée, baissant

l'oreille, tu as jusqu'à ce soir pour parler et si tu n'es pas décidée on empoiera les grands moyens et, sans rien ajouter, il enferma la jeune femme dans son réduit et partit à la recherche de Frédo afin de faire avertir le Lion Rouge de sa découverte, mais lorsqu'il revint deux heures plus tard la jeune femme avait disparu.

Le lendemain la surprise de Valentine fut grande en lisant dans les colonnes des grands quotidiens les lignes suivantes :

« Le crime de La Varenne rebondit.

« Le crime pour lequel un chemineau a été condamné à mort vient d'entrer

est de vous rendre immédiatement auprès du Procureur afin de lui exposer les faits tels qu'ils se sont passés et le pourquoy vous avez quitté votre lieu de retraite afin de sauver de la mort le malheureux qui fut condamné pour un crime qu'il n'a pas commis ; toutefois, je regrette de vous voir persister dans votre décision en ce qui concerne le meurtrier et j'ai bien peur que vous ne soyez victime de votre dévouement.

Vous avez raison, Maître, et je suivrai votre conseil, cependant je vous avouerai que cette démarche m'intriguait beaucoup et que je ne me sens pas de force à soutenir l'interrogatoire auquel je vais sûrement être soumis ; ah, si seulement vous étiez à mes côtés, je me sentirais forte et vaillante !

— Et bien, partons, dit M. Bourret.

Hélas, malgré l'appui et l'éloquence de son avocat, la malheureuse femme contre qui un mandat d'amener avait été lancé, était écrouée à Saint-Lazare.

...C'était le premier acte de vengeance des escarpes !

Dès qu'il apprit son incarcération, M. Amourot alla trouver M. Bourret et, par son intermédiaire, lui fit parvenir quelques subsides lui permettant d'apporter certains adoucissements à son sort, l'adjudant de défendre son innocence jusqu'au bout afin de pouvoir joindre à son tour du bonheur de sa fille qu'il a trouvée en train de jouer sous la surveillance d'un jeune garçon plein de sollicitude et qui a mission de ne pas la quitter, ainsi que sous celle — non moins précieuse — de deux molosses dont la charmante enfant s'est fait de grands amis.

A cette déclaration, Valentine oubliant, et son incarcération, et l'accusation pesant sur elle, ne put retenir ses larmes mais celles-ci étaient de vraies larmes de joie, aussi ce fut avec une reconnaissance émue qu'elle remercia celui qui, ayant eu confiance en elle, n'avait pas hésité à l'assister dans cette douloureuse épreuve.

— Ah, Maître, dit-elle, comme vous êtes bon et quel bien vous venez de me faire !

(A suivre)

LE BAISER QUI TUE

DRAME RÉALISTE DE L'EXISTENCE

SPÉCIALEMENT ECRIT POUR NOS LECTEURS

PAR LAUDIAE

(Ce Roman, TOTALEMENT INÉDIT, ne se trouve pas en Librairie)

les yeux comme une rosière, on a l'air d'une grande dame, jolie comme un cœur et capable de plumer de nombreux pigeons, non mais crois-tu ma cocotte ça pourrais pas faire un beau couple, tous deux, avec domestiques et voiture, hein, qu'en dis-tu ?

Valentine regarda le misérable et haussant les épaules répondit : « inutile de continuer je n'ai plus peur de vous ! »

Ah ! Ah ! et bien c'est ce qu'on va voir, je suis sûr que t'en diras pas tant quand tu verras ta fille entre nos mains.

La jeune femme regarda le bandit et répondit d'une voix calme : « ma fille est à l'abri de toutes vos entreprises et si loin de vous que rien jamais ne pourra vous la faire découvrir.

— Ah, tu crois ça ? et bien tu chantes pas si fort ce soir quand le Lion Rouge te prouvera le contraire car il a été à Melun et la Nonne lui a donné l'adresse de la même et de ceux qui ont été le chercher.

Valentine ne put s'empêcher de tressaillir mais après réflexion elle se rassura car elle se persuada vite que jamais la Mère Supérieure n'aurait livré le secret de la naissance de l'enfant qu'elle avait chérie et qui lui avait été confiée par sa tante.

— Faudra aussi, continua le bandit, que tu nous donnes le nom de celui qui a tué la vieille rentière de La Varenne car sûrement tu le connais et tu comprends bien qu'on veut pas perdre les cinquante mille balles de la prime.

dans une phase nouvelle ; la vraie coupable serait une jeune femme répondant au signalement suivant : taille 1 m. 65, cheveux noirs ondulés, teint clair, yeux bleus, signe particulier porte une cicatrice à la tempe droite ; cette femme qui était alors une fille publique, fréquentant le Bar Nautic où elle avait ses assises, était sans un sou la veille du crime et changeait des billets de Banque le lendemain, alors qu'elle avait passé la nuit hors du quartier qui lui était assigné. D'autre part son air hagar, ses vêtements fripés et mouillés, ainsi que ses chaussures maculées de boue, attirèrent sur elle tous les regards des filles et souteneurs qui l'entouraient.

« Disparue pendant plusieurs années elle vient de réapparaître dans la Capitale. Prière à toute personne pouvant fournir des renseignements sur elle d'en informer immédiatement la Police ».

A la lecture de cet article, Valentine n'hésita pas à avoir recours à M. Bourret à qui elle téléphona, le priant de bien vouloir lui accorder une audience en dehors de son cabinet afin de ne pas tomber entre les mains de ses ennemis qui, l'ayant découverte alors qu'elle sortait de chez lui, ne manqueraient pas d'en surveiller les abords.

Dès qu'elle fut en présence de son avocat elle lui tendit le journal, attendant son avis.

Je crois, dit le Maître, que le plus sûr garant de votre liberté d'action

A LA FERME

Causes, effets et remèdes de la

Pour maintenir votre cheptel en bonne santé, le préserver ou le guérir des maladies.

UTILISEZ LES PRODUITS VÉTÉRINAIRES SADO

Poudre ruminante, Météorifuge, Purifiant, Soléniol.

Pour protéger ou guérir vos animaux des affections génitales qui nuisent à votre élevage, EMPLOYEZ

Avaginite, Bougies vaginales Crayons antiseptiques, Ovules, Poudre Fécondante.

Brochures gratuites traitant de toutes les maladies des animaux.

SADO, 182 Bd St-Germain, Paris 6^e

TOUTES PHARMACIES

Météorisation des bovins

La météorisation des bêtes bovines est caractérisée par un gonflement anormal du flanc gauche où s'accumulent sous une forte pression les gaz résultant de la fermentation des denrées alimentaires de la paille.

Au cours du repas, l'animal paraît éprouver un malaise et se plaint il donne des signes d'angoisse, c'est en vain qu'il dilate les naseaux et qu'il ouvre la bouche pour respirer, la paille dilatée à l'extrême refoule le diaphragme et les appareils thoraciques, cœur et poumons, qui ne peuvent continuer à exercer

...et de la vaginite

Les voies génitales des grandes femelles domestiques sont envahies par des microbes variés qui pullulent dans un milieu chaud et humide et provoquent des maladies qui, sans mettre en danger la vie des malades, déterminent la stérilité, l'avortement et la non-délicivance.

La vaginite granuleuse est la plus grave de ces maladies, elle est la cause de la plupart des cas de stérilité et on peut l'observer chez des génisses n'ayant jamais été saillies, contaminées seulement par des litières souillées. Toutefois le grand agent de contamination est le taureau qui transmet la maladie à toutes les femelles qui lui sont présentées ; aussi est-il de l'intérêt de l'éleveur de refuser de laisser saillir toute vache de santé suspecte.

La vaginite granuleuse se caractérise par la présence sur la muqueuse vaginale d'une multitude de petits boutons de la grosseur d'une tête d'épingle. Ces boutons très apparents sont appréciables au toucher, il suffit de passer le doigt sur la muqueuse pour les percevoir ; en outre celle-ci sécrète en abondance un mucus épais, blanchâtre qui souille les litières et est un mode de propagation de la maladie.

Traitement

Le traitement a pour but de détruire les microbes qui siègent dans les replis de la muqueuse et qui, protégés par celle-ci, sont difficiles à atteindre.

Jusqu'à maintenant on employait uniquement des antiseptiques enrobés de corps gras qui fondaient lentement au contact de la chaleur du corps et détruisaient les microbes, mais ces antiseptiques pénétraient difficilement dans les replis surtout le long des parois latérales du vagin. Aussi, maintenant emploie-t-on de plus en plus des poudres antiseptiques qui, injectées au moyen d'un pulvérisateur spécial à divers profondeurs dans les voies génitales, réalisent en quelques applications une aseptie parfaite.

leurs fonctions. Le malade tombe sur le côté et meurt en quelques minutes.

La brutalité effrayante de la maladie explique que le propriétaire ne peut guère espérer de secours et doit avoir sous la main le traitement qui lui permettra de guérir cet accident.

La météorisation connaît des causes très diverses dont les principales sont :

1° La présence dans l'osophaque d'un corps étranger (pomme, poire, betterave, etc...) elle se produit souvent chez les animaux qui, occupés à manger des fruits, sont chassés brutalement par un gardien ou un chien et qui avalent goulument le fruit qu'ils ont dans la bouche sans prendre le temps de le broyer. Celui-ci s'arrête dans le canal oesophagien qu'il obstrue.

Dans ce cas, la cause étant connue, il est recommandé de ne pas refouler le corps étranger mais de pratiquer la ponction de l'estomac laissant le corps du délit en place. Au bout de quelques heures il sera ramolli à la température du corps et glissera seul jusqu'à l'estomac, assurant une guérison parfaite sans crainte de complications ultérieures.

2° La consommation d'aliments irritants ou toxiques, comme les renoncules ou boutons d'or, et l'ingestion de luzerne ou de trèfle

"Nevers-Dimanche" ACTUALITES

Ainsi vont les choses... Il y a quelques semaines, on ne pouvait pas ouvrir un journal quotidien sans y trouver une série de récits horribles sur l'enfance martyre. A croire qu'on les fabriquait en série !

Maintenant plus rien : la guerre de Corée, la menace internationale, l'obstruction de M. Malik à Lake-Success, les palabres sans valeur du Conseil de l'Europe, donnent suffisamment de copie à nos confrères pour qu'ils puissent — à nouveau — laisser dormir les parents tortionnaires sur leurs deux oreilles...

A quoi cela sert-il de faire tant de publicité à cette sorte de crimes ? diront quelques-uns...

Tout simplement à fixer l'attention des pouvoirs publics sur un genre de délits qui est bien le plus monstrueux que l'on puisse concevoir.

Or, nos ministres ont la mémoire courte — et puis ils changent si souvent de portefeuilles ! — que, dès que l'on ne parle plus de quelque chose, les projets de loi restent en suspens (à moins qu'il ne s'agisse de majorations d'impôts).

Et c'est bien ce qui s'est produit pour la répression des crimes contre l'enfance, c'est pourquoi nous écrivions, au début de ces lignes, que les parents tortionnaires pouvaient dormir sur leurs deux oreilles... tout au moins tant que durera la tension internationale car,

si l'horizon s'éclaircit, nul doute que la grande presse ne redécouvre des enfants martyrs !

Jacques MARMORAY

Le Flambeau !

Nous sommes en août... c'est le véritable mois anniversaire des combats libérateurs.

Il y a six ans, dans la Loire, la Saône-et-Loire, nous étions à quelques jours de cette Libération pour laquelle nous luttons depuis 4 ans... la Nièvre allait connaître les combats les plus tragiques de sa lutte clandestine, le boche-assassin jalonnerait encore les routes de sa retraite d'innombrables victimes.

Aout 1944... mois glorieux entre tous, combien des nôtres, hélas, n'en n'ont pas vu la fin !

Aout 1950... l'horizon est sombre, la menace suspendue sur nos têtes nous oppresse le cœur... raison de plus pour nous recueillir avec ferveur dans le culte de nos compagnons de lutte tombés pour la France et la Liberté.

Retrempons-nous — nous en aurons sans doute besoin — dans l'idéal pour lequel ils sont Morts !... Restons fidèles à leur mémoire en nous opposant, quelques soient les circonstances, à ce que l'on fasse de nos bourreaux d'hier nos alliés de demain.

Entendons leurs voix d'outre-tombe qui nous adjurent de ne pas serter des mains encore rouges de leur sang et de ne pas faire de « pool » avec un peuple qui s'est mis au banc de l'humanité.

Souvenirs de l'Épopée, en ces jours angoissants, soyez le flambeau qui éclaire la route du Devoir et de l'Honneur !

NOUVELLE INÉDITE DE CLAUDETTE

tacle à mon amour, non, mais simplement mon infirmité, car je ne suis ni homme ni femme et rien au monde ne pourra y changer quoi que ce soit ; voilà le seul obstacle qui s'élève entre nous.

— Et pourquoi un obstacle ? demandais-je, alors que je ne vous aime qu'en raison de ce que vous appelez une infirmité et qui, pour moi, est au contraire ce qui m'a fait vous aimer dès le premier jour où je vous ai vu chez votre tante.

— Allons donc ce n'est pas possible, dit Jean-Pierre, car jusqu'à ce jour rien ne m'avait fait supposer que l'on put s'apercevoir de... puis, après réflexion, comprenant que Jeannette se méprenait sur ce qu'il appelait son infirmité, ajouta en soupirant « je crois, Jeannette, qu'il est grand temps que nous cessions de nous voir si nous ne voulons pas être plus malheureux que nous sommes ».

Ne plus nous voir est au-dessus de mes forces, lui dis-je, surtout maintenant que je sais que vous m'aimez autant que je vous aime.

— Ah ! petite Jeannette, si vous saviez comme je souffre, mais de-

mandez à ma tante et elle vous dira comme moi que votre amour est impossible et qu'il faut m'oublier.

En effet, à peine de retour chez ma patronne, je lui fis part de notre conversation et de notre amour réciproque. Devant ma douleur, l'excellente femme, en termes mesurés, me mit en face de la réalité et termina en me disant : « Voilà pourquoi, mon enfant, il vous faut renoncer à Jean-Pierre ».

J'y ai d'autant moins renoncé que depuis plus de quinze ans que nous sommes mariés, nous formons le couple le plus heureux du monde, ne vivant que l'un pour l'autre, sans que jamais le moindre dissentiment ne soit survenu entre nous.

Et voilà comme quoi il y a amour et amour... et que, bien souvent, celui du cœur est plus durable que celui qui ne relève que de sens.

SOUTENEZ NOTRE ACTION... Confiez-nous votre Publicité

Un étrange mariage

J'avais vingt ans lorsque je connus Jean-Pierre, c'était un charmant garçon jovial et serviable, aux manières et paroles réservées, je ne pouvais m'empêcher de l'admirer chaque fois qu'il venait chez sa tante où j'étais employée depuis près d'un an, soit aux travaux de ménage, soit à l'épicerie-bureau de tabac qu'elle exploitait à Saint-Plaisir.

Or, depuis quelque temps, Jean-Pierre venait plus souvent et j'en étais arrivée à attendre avec impatience sa venue, tant il me plaisait de m'entretenir avec lui sur les faits du jour qu'il jugeait toujours avec impartialité, voire même avec bonhomie.

Ma sympathie pour ce grand garçon était telle qu'un jour sa tante me dit à brûle-pourpoint : « Attention, Jeannette, de ne pas t'amouracher de Jean-Pierre car il n'est pas pour toi ».

Je regardais ma patronne et dis d'un ton vexé : « Je comprends, Jean-Pierre est le fils unique d'un gros meunier alors que moi, je ne suis qu'une enfant de l'Assistance ».

— Ce n'est pas ce que j'ai voulu dire, mon enfant... mais simplement que Jean-Pierre ne se marierait jamais, pas plus avec toi qu'avec une autre, fut-elle la fille d'un marquis ou la plus riche héritière du département.

— Et pourquoi donc, m'écriais-je, un garçon aussi charmant et ayant de si grandes qualités, ne se marierait pas ?

— Parce que mon pauvre Jean-Pierre n'est ni fille ni garçon et que pas une famille n'en voudrait pour gendre.

— Et bien quoi, mais il y a longtemps que je m'en suis aperçue et cela ne m'empêche pas de l'aimer de tout mon cœur.

— Comment as-tu pu t'en apercevoir ?

— Parce que j'ai des yeux pour voir et je ne suis pas assez sotté pour ne pas me rendre compte que si Jean-Pierre est courageux, téméraire et bouillant comme un gars, par contre il est timide, doux et affectueux comme une vraie jeune fille, et c'est justement pour ce contraste que je l'aime et l'admire.

Ma patronne me regarda, étou-